

Hôtel de Matignon, le 8 avril 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce matin, le rassemblement de personnalités dits "artisans de la paix" a remis au procureur de la République de Bayonne une liste de 8 sites localisés dans les Pyrénées Atlantiques où étaient dissimulées des armes de l'ETA.

Agissant dans le cadre d'une enquête préliminaire dirigée par la section antiterroriste du parquet de Paris au profit de laquelle le procureur de Bayonne s'est dessaisi, les fonctionnaires de la sous-direction antiterroriste de la police judiciaire ont investi ces caches. Près de 3,5 tonnes d'armes, explosifs et matériels nécessaires à la fabrication d'engins explosifs y ont été trouvées. Les produits dangereux seront détruits. Armes et matériels vont être expertisés sous l'autorité de la justice qui travaillera, comme toujours, en étroite collaboration avec la justice espagnole afin de vérifier si les éléments recueillis peuvent aider à résoudre des affaires toujours en cours. Il pourra également ainsi être établi si le désarmement est effectivement total.

Le gouvernement français se félicite de cette opération, menée dans le calme et sans violence. C'est là une étape décisive vers la fin du terrorisme indépendantiste basque. En ce jour, je veux exprimer une pensée pour les 829 victimes de l'ETA, et pour les milliers de personnes blessées par ses actions terroristes.

Je pense particulièrement au brigadier-chef Jean Serge NERIN, policier français lâchement assassiné le 14 mars 2010 à Dammarie-les-Lys. Son nom est venu s'ajouter à la trop longue liste de magistrats, forces de l'ordre et militaires espagnols tués pour avoir fait leur devoir.

Le succès de la lutte contre cette organisation souligne l'apport essentiel de la coopération internationale. C'est grâce aux liens exceptionnels développés par les forces de police françaises et espagnoles, par les procureurs et juges des deux côtés des Pyrénées qu'il aura pu être mis un terme à cette dérive.

Le désarmement de ce jour s'est fait sous la seule autorité de la justice, comme l'exigent l'Etat de droit et les principes républicains.

Je forme le vœu qu'il marque la fin de cinq décennies de violences et permette à chacun, dans le respect de la mémoire et de la volonté de progrès, d'ouvrir une ère de paix durable dont le pays Basque n'aurait jamais dû être privé.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15

[communication@pm.gouv.fr](mailto:communication@pm.gouv.fr)